



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MATAWINIE**

AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné,
secrétaire-trésorier et directeur général de la susdite municipalité, QUE:**

Lors de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Matawinie du 16 juin 2021, a été adopté le règlement numéro 209-2019-1 « *modifiant le règlement sur la gestion contractuelle* ».

Une copie intégrale du règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Matawinie.

DONNÉ À RAWDON, CE 22^E JOUR DE JUIN DEUX MILLE VINGT-ET-UN.



Réal Brassard

Secrétaire-trésorier et directeur général